



Réunion sur la mise en oeuvre des engagements concernant la
dimension humaine
du 22 septembre au 3 octobre 2014

Session de travail 12:

Tolérance et non discrimination II

**y compris la prévention et les réponses aux crimes de haine, au nationalisme
agressif, et au chauvinisme ainsi que les questions relatives aux Roms et
Sintis dont la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la situation
des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE**

Varsovie, 30 septembre 2014

Déclaration de la délégation suisse

Madame la Modératrice /Monsieur le Modérateur,

La Présidence suisse de l'OSCE concentre ses efforts sur la mise en œuvre des engagements auxquels les Etats participants ont souscrit ces derniers 40 ans. Les engagements en matière de tolérance et non-discrimination qui ont pour but de prévenir les crimes de haine sont pertinents et les Etats participants ont la responsabilité de permettre leur mise en œuvre au niveau national.

Dans un esprit constructif, je me permets aujourd'hui de partager avec vous un exemple de bonne pratique relatif à la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE.

Environ 30'000 personnes forment en Suisse la communauté des Gens du voyage, reconnue comme une minorité nationale au sens de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales. La grande majorité des Gens du voyage sont des

Yéniches et quelques-uns sont des Sintis. Si le nomadisme demeure un élément essentiel de l'identité culturelle des Gens du voyage, la plupart d'entre eux ont aujourd'hui un mode de vie sédentaire. Entre 3'000 et 5'000 personnes continuent cependant d'avoir un mode de vie semi-nomade.

Pour pouvoir continuer à mener une vie conforme à leur culture, les Gens du voyage itinérants ont besoin d'aires d'accueil pour leurs caravanes. Or, ces aires restent insuffisantes en Suisse, malgré les efforts entrepris.

Le Gouvernement suisse, soucieux de donner une nouvelle dynamique à cette situation, œuvre actuellement à mettre en place un nouveau groupe de travail qui cherchera essentiellement à augmenter les aires d'accueil, et traitera aussi des problèmes rencontrés par la communauté des Gens du voyage dans le domaine de l'éducation et du social du fait de leur mode de vie. Ce groupe de travail réunira non seulement des représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, mais également des représentants des différentes associations de Yéniches et Sintis, ainsi que les ONG actives dans ce domaine.

Les Gens du voyage pourront ainsi participer effectivement aux discussions qui les concernent et à la recherche de solutions durables à leurs difficultés dans différents domaines.

Recommandations:

La participation effective d'une communauté minoritaire aux affaires publiques qui la concernent est un élément essentiel à son intégration. A cet effet, nous recommandons aux Etats participants:

1. de redoubler d'efforts pour mettre en place des mécanismes de participation et de consultation des Gens du voyage, Sintis et Roms.
2. de s'engager dans un dialogue ouvert avec la société civile pour progresser dans la mise en œuvre de ses engagements.

Je vous remercie, Madame la Modératrice /Monsieur le Modérateur